

UNE RENTRÉE PLACÉE SOUS LE SIGNE DE NOUVEAUX DÉFIS

Dans un contexte économique toujours tendu qui nous oblige à réaliser des efforts importants pour contribuer à la baisse de la dette publique, nous nous employons à mener et poursuivre des actions engagées et des combats justes pour défendre notre territoire. C'est d'abord le cas pour le financement du très haut débit, chantier qui avance bien. Nous multiplions les interventions pour obtenir le maintien de la participation de l'État à 35 % qui nous permettra de tendre vers 100 % du territoire connecté à la fibre. Un dossier majeur pour l'avenir de notre département au bénéfice de l'ensemble des habitants.

La réforme fiscale en cours requiert aussi toute notre attention. Le Département étant compétent en matière de solidarités humaines et solidarités territoriales, il doit avoir les moyens nécessaires pour assumer de la meilleure façon l'ensemble des services apportés aux habitants et construire des projets structurants pour répondre aux besoins de ses administrés et leur assurer des perspectives.

Autre sujet majeur, l'agriculture, qui n'a pas été épargnée par le long épisode de sécheresse qui s'est installé cette année. Conjugué à une situation

d'incendies à répétition, les éleveurs se trouvent confrontés à une pénurie de stock de nourriture ne leur permettant pas de répondre aux besoins de l'hiver. Incontestablement des réflexions de fond devront être menées, accompagnées d'actions, pour aider ces professionnels. Il en va de même pour les pisciculteurs qui subissent une situation sans précédent.

L'adaptabilité des collectivités aux problématiques qui lui sont propres doit rester possible. Notre responsabilité envers nos concitoyens nous y engage chaque jour.

Nos pompiers ont été plus que jamais mobilisés. Une multiplication d'incendies due à la sécheresse mais aussi toujours plus de transports sanitaires qui monopolisent les pompiers au détriment de leur mission première qu'est l'intervention d'urgence. Un sujet important qui ne doit pas être négligé au regard de nos besoins quotidiens en matière de sécurité.

Autre dossier en cours, la limitation de vitesse sur nos routes départementales. Les Indriens sont nombreux à interroger les élus sur la décision qui va être appliquée. Nous sommes toujours en attente du décret d'application qui

posera les conditions pour un retour éventuel à 90km/h. Parallèlement, un rapport du Conseil National de la Sécurité Routière nous a été transmis dans lequel il est préconisé que ce retour à 90km/h devra être précédé de plusieurs études sur la fréquentation et l'accidentalité, que la route concernée ne pourra recevoir d'engins agricoles et ne devra pas comporter d'intersections sur 10 kilomètres... Des recommandations qui, si elles sont reprises dans le décret, poseront bien des problèmes à l'ensemble des Départements pour mettre en place l'assouplissement de la limitation.

Avec détermination et optimisme, poursuivons nos actions au service de notre département et de ses habitants.

Le groupe des élus de la Majorité départementale : Nadine BELLUROT, Régis BLANCHET, Michel BLIN, Gérard BLONDEAU, Michel BLONDEAU, Serge DESCOUT, Claude DOUCET, Mireille DUVOUX, Marc FLEURET, Jean-Yves HUGON, Imane JBARA SOUNNI, Lydie LACOU, Marie-Jeanne LAFARCINADE, Gérard MAYAUD, Frédérique MÉRIAUDEAU, Chantal MONJOINT, Françoise PERROT, Florence PETIPEZ, Michèle SELLERON, Éric VAN REMOORTERE

MAISON DÉPARTEMENTALE DES HANDICAPÉS DE L'INDRE EN PÉRIL

Les excédents antérieurs ont permis d'équilibrer le budget de la MDPH ; à partir de 2020, les réserves ne le permettront plus. Dès l'année 2018 on constatait une augmentation de plus de 500 personnes accompagnées. Ce chiffre ira croissant. La commission exécutive avait saisi la Caisse Nationale pour l'Autonomie de Personnes Agées de cette situation, disant qu'elle conduirait inélucta-

blement à une impasse financière. Des rapports réguliers ont été transmis ; tous restés lettre morte. La seule condition pour que le budget 2020 soit en équilibre est de laisser des postes vacants ou de diminuer les remplacements ; une aide de l'État semble exclue. Le social reste le plus gros budget du département et reste sa mission principale. Une question demeure : comment l'État

va assumer sa part de responsabilité pour assurer le bon fonctionnement de ce service public venant en aide aux plus fragiles d'entre-nous.

Le Groupe des Élus républicains de Gauche du Conseil Départemental : Lucie BARBIER, Jean-Claude BLIN, Michel BOUGAULT, Mélanie CHAPUIS, Jocelyne GIRAUD, Jean PETITPRÊTRE